



CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE DE TOTAINVILLE ET REPEL

COMITÉ DE PROJET

11 JUILLET 2024

1

PRÉSENTATION DES ACTEURS DU COMITÉ DE PROJETS





LES PORTEURS DU PROJET

Un projet en partenariat public privé :

Le projet trouve sa source dans le souhait de valoriser le foncier communal des communes de Totainville et Repel et d'être acteur de la transition énergétique.

Les territoires sont impliqués dans le projet via la participation de la **SEM Terr'EnR**.

Valeco apporte son expertise dans le développement de projets de production d'énergie renouvelable.



Lien avec le territoire,
investissement citoyen
Actions de concertation

30% *



Développement technique du projet
Pilotage, DEV, construction,
exploitation, GAF

70% *



Projet Agrivoltaïque de Totainville
et Repel

VALECO, UN ACTEUR HISTORIQUE



4 ans
d'Agrivoltaïsme

EN QUELQUES CHIFFRES



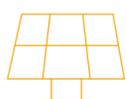
270
experts



239
éoliennes en
exploitation



+100
exploitations agricoles
accompagnées en
Agrivoltaïsme



42
centrales
solaires
en exploitation



5 MW
de capacité
d'hydrogène
vert



845 MW
réalisés



5 MWH
de stockage stationnaire



1
parc offshore
flottant
pilote



1995

Création de Valeco



2008

Mise en service de la 1^{ère}
centrale au sol en France
métropolitaine à Lunel (34)



2011

1^{ères} centrales pâturées
(REX synergie élevage & PV)

— EnBW

2019

Valeco rejoint le groupe
allemand EnBW



2020

Conception 1^{ers} projets
agripv avec expertise agro
interne



2021

1^{ère} demande de permis de
construire Agrivoltaïque &
lancement de l'expérimentation
Charolles
Adhésion à la FFPA et à
France Agrivoltaïsme



2022



2023

Adhésion au PNR AgriPV &
Signature de la nouvelle
Charte FNO (2023)

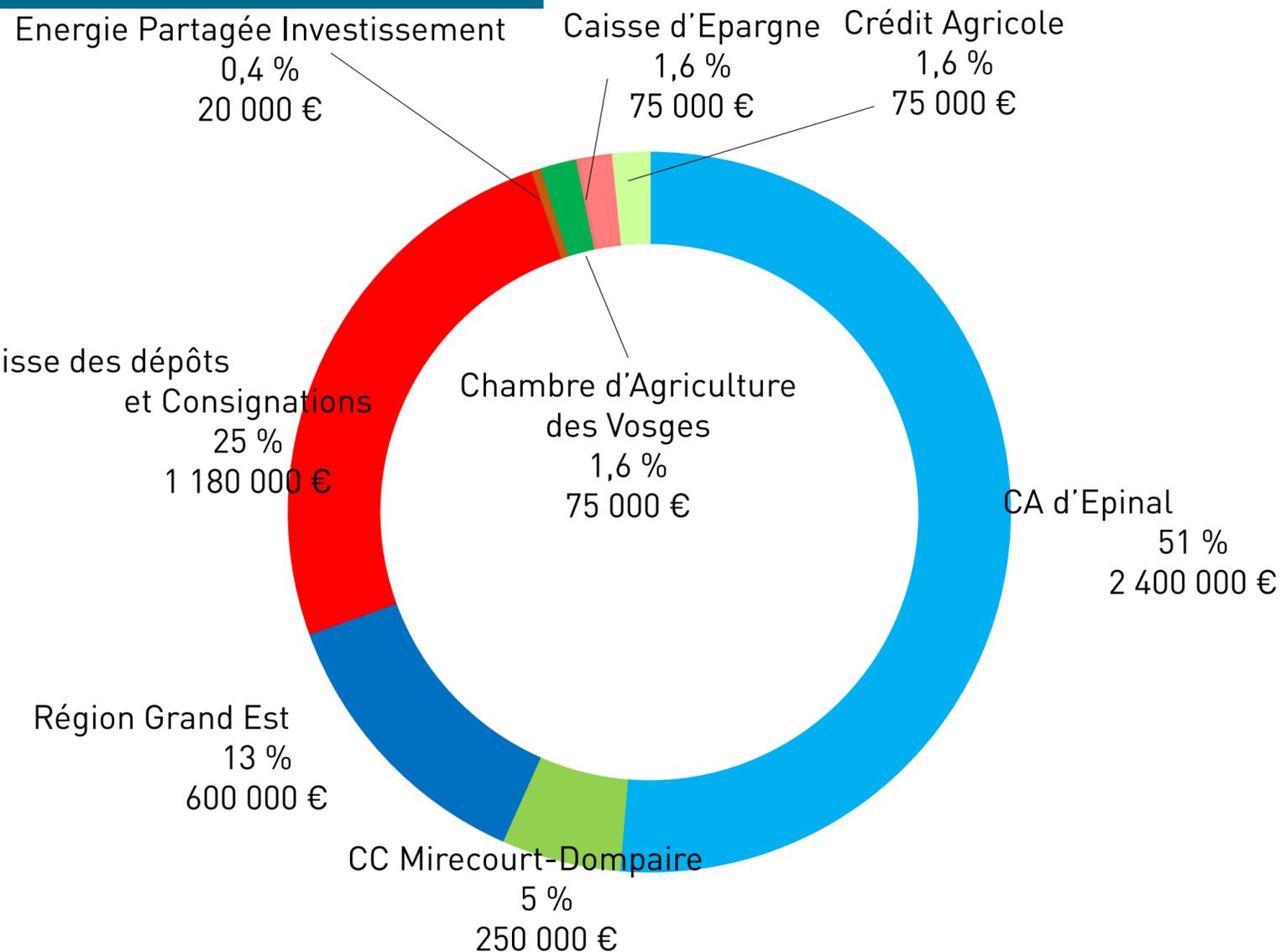
L'OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE DES VOSGES CENTRALES

➤ **La volonté politique de maîtriser le développement des projets d'ampleur territoriale :**
« Oui aux énergies renouvelables, mais pas n'importe où, pas n'importe comment. »

- ✓ En concertation avec les communes et les citoyens
- ✓ En associant les communes et les citoyens à l'investissement et à la gouvernance
- ✓ En permettant des retombées économiques plus équitables pour les collectivités et ainsi pouvoir soutenir la transition énergétique pour tous les acteurs du territoire

Répartition du capital

4 675 000 € au total



154 communes



Les domaines d'intervention

Avec un spectre d'intervention privilégié sur le territoire des Vosges Centrales et ouvert à l'ensemble des énergies renouvelables, **la société s'attèle dans un premier temps au co-développement de projets éoliens, photovoltaïques et hydro-électriques.**

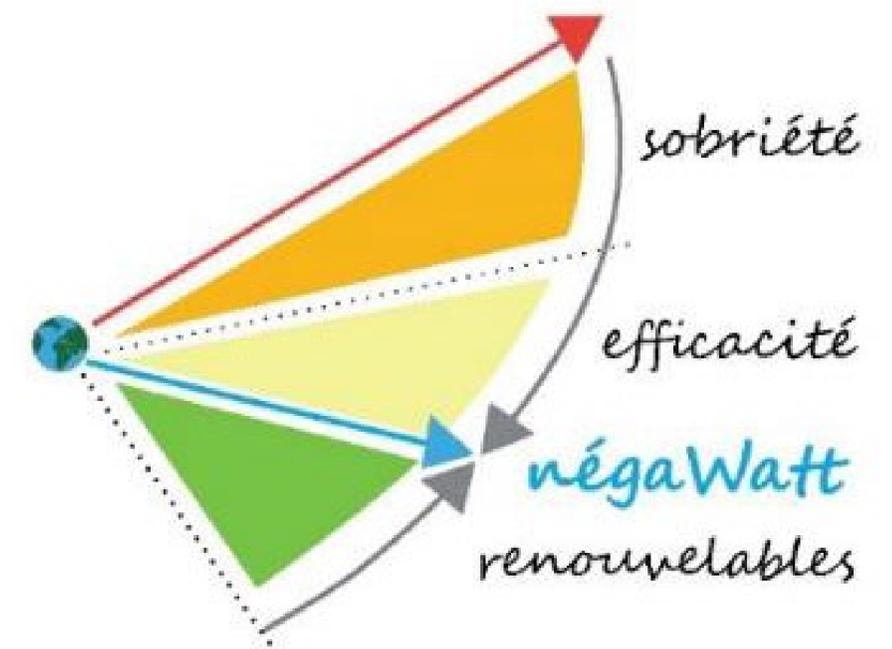
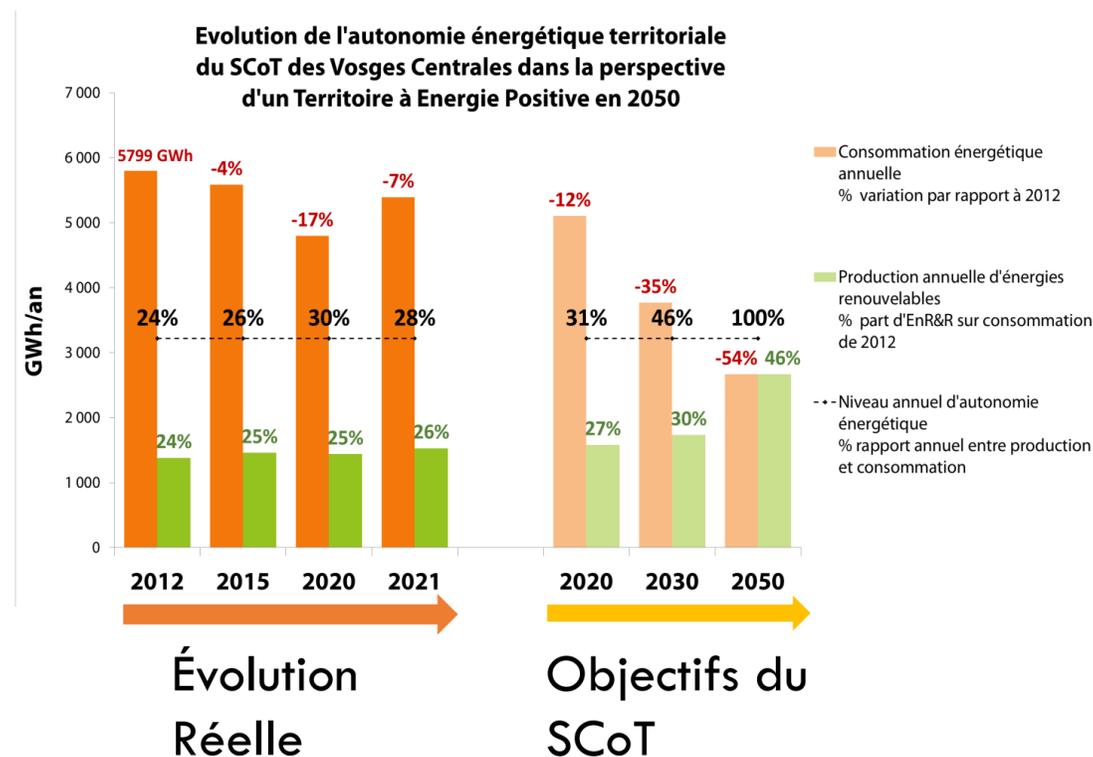
UN PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



- L'autonomie énergétique en 2050 et **46%** en 2030
- Une stratégie du SCoT des Vosges Centrales mise en œuvre par la CA d'Epinal et la CC Mirecourt-Dompaire dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
SCOT DES VOSGES CENTRALES



PREMIÈRES RÉALISATIONS



- ▶ **Photovoltaïque sur toiture & ombrière :**
Maison de l'Habitat & du territoire de la CAE :
1^e opération d'autoconsommation collective des Vosges
- ▶ **Photovoltaïque au sol :**
ancien centre d'enfouissement de GOLBEY :
 - 1^{er} parc au sol inauguré dans les Vosges
 - Entrée au capital à 24% de la société de projet avec TOTAL Energies & la commune de Golbey
- ▶ **Éolien :**
 - ✓ **Parc du Pays de Madon & Moselle autour de DOMPAIRE :** entrée au capital à 9% au côté de NEOEN
 - ✓ **Parc des Lunaires à GRUEY-LES-SURANCE : Co-développement avec H2AIR d'un parc éolien**
 - LUN'ENR : Une société 100% TERR'ENR créée pour porter et financer le projet de 2 éoliennes
 - L'actionariat de cette société ouverte aux collectivités, aux citoyens et aux actionnaires de la SEM

LE COMITÉ DE PROJETS

Le décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023 prévoit la création d'un comité de projet pour les installations de production d'énergies renouvelables situées hors des zones d'accélération définies en application de l'article L. 141-5-3 du code de l'énergie.

Les acteurs suivants doivent être invités :

- Les porteurs de projet
- Un ou plusieurs représentants de la commune d'implantation
- Un représentant de l'intercommunalité
- Un représentant de chaque commune dans des communes limitrophes
- Tout acteur peut demander à intégrer d'autres parties pouvant être intéressées

Le comité de projet doit se réunir avant le dépôt de la première demande d'autorisation et doit présenter les points suivants:

- Les objectifs du projet, ses caractéristiques, ses enjeux, sa puissance et ses impacts
- La localisation du projet et les différentes options d'implantation
- Les aménagements envisagés pour la construction du projet
- Les options de raccordements



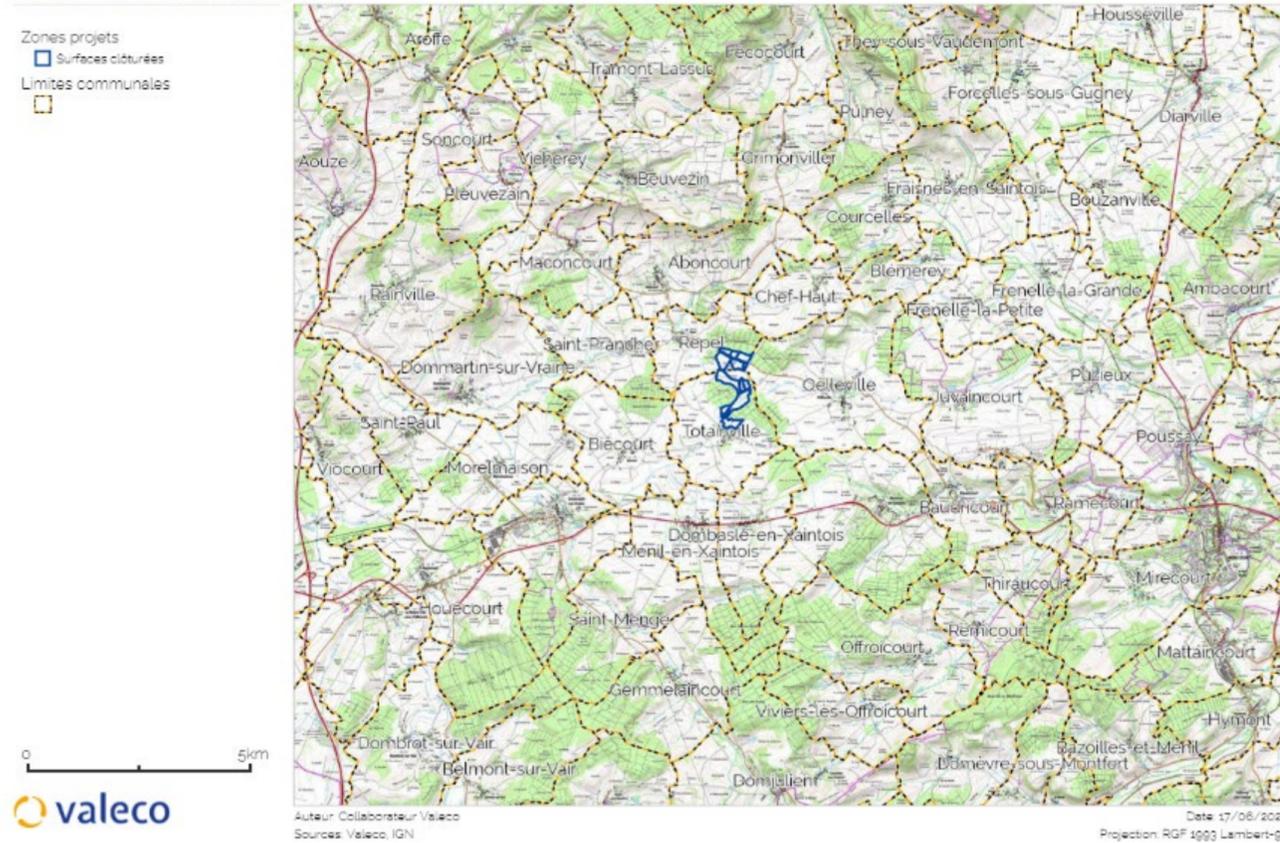
2

LOCALISATION DU PROJET



JUSTIFICATION DU CHOIX DU SITE

Projet agrivoltaïque de Totainville et Repel
Plan de situation éloignée (1/100 000)



Projet agrivoltaïque de Totainville et Repel
Carte de localisation



Les points forts du projet :

- Des parcelles de foncier communal avec volonté locale de développer les EnR, notamment avec la SEM Terr'EnR
- Des parcelles agricole, exploitées en élevage ovins, bovins et en fauche
- Peu de terrains dit « dégradés » à proximité
- Gisement solaire suffisant pour obtenir une production satisfaisante
- Contraintes réglementaires respectées (habitations, route, monuments historiques, servitudes aéronautiques, document d'urbanisme)

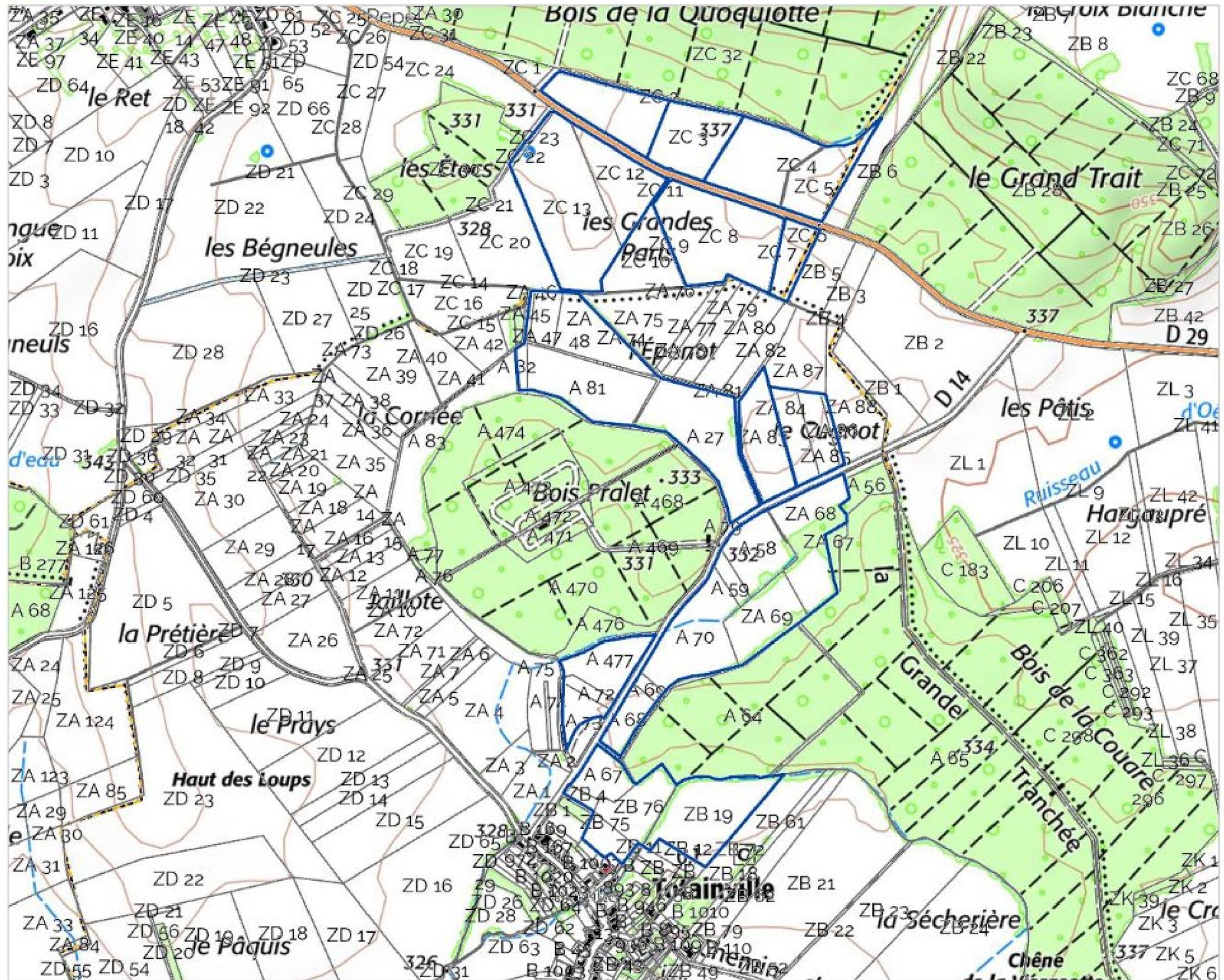
Objectifs et intérêts du projet :

- Participer à l'indépendance énergétique française
- Produire ~42 GWh d'électricité locale et décarbonée par an
- Développer un projet de territoire en collaboration avec les acteurs locaux

Projet agrivoltaïque de Totainville et Repel

Plan de situation cadastrale (1/12 500)

- Zones projets
- Surfaces clôturées
- Parcelles cadastrales
- Parcelles
- Limites communales





Zones projets

 Surfaces clôturées

Communes



Règlement d'urbanisme (RNU)





0 600m



Auteur: Collaborateur Valeco
Sources: Valeco, IGN

Date: 05/07/2024
Projection: RGF 1993 Lambert-93

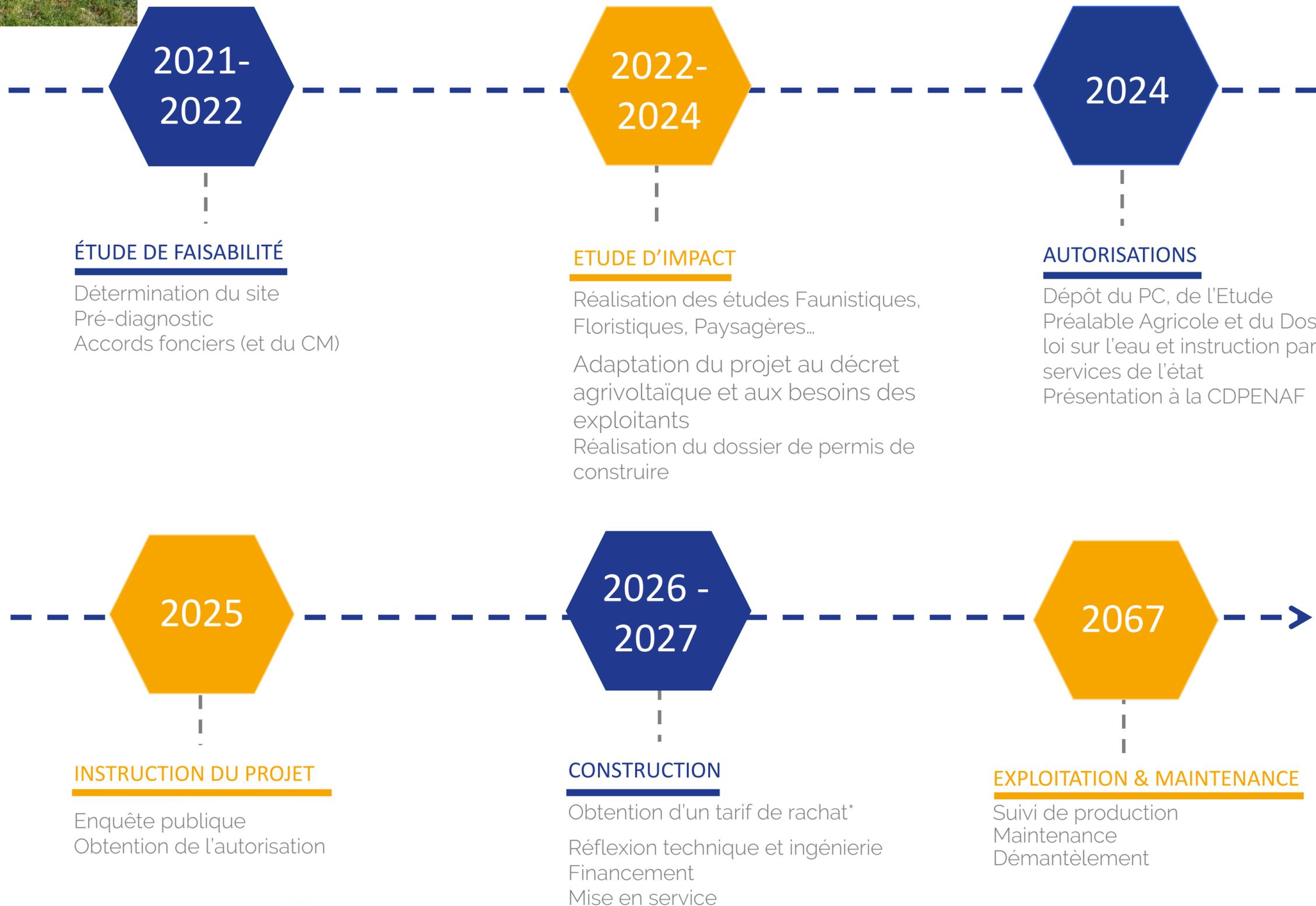
➤ Les commune de Totainville et Repel sont concernées par le règlement national d'urbanisme. Les projets d'intérêt collectif peuvent être autorisés

3

HISTORIQUE ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

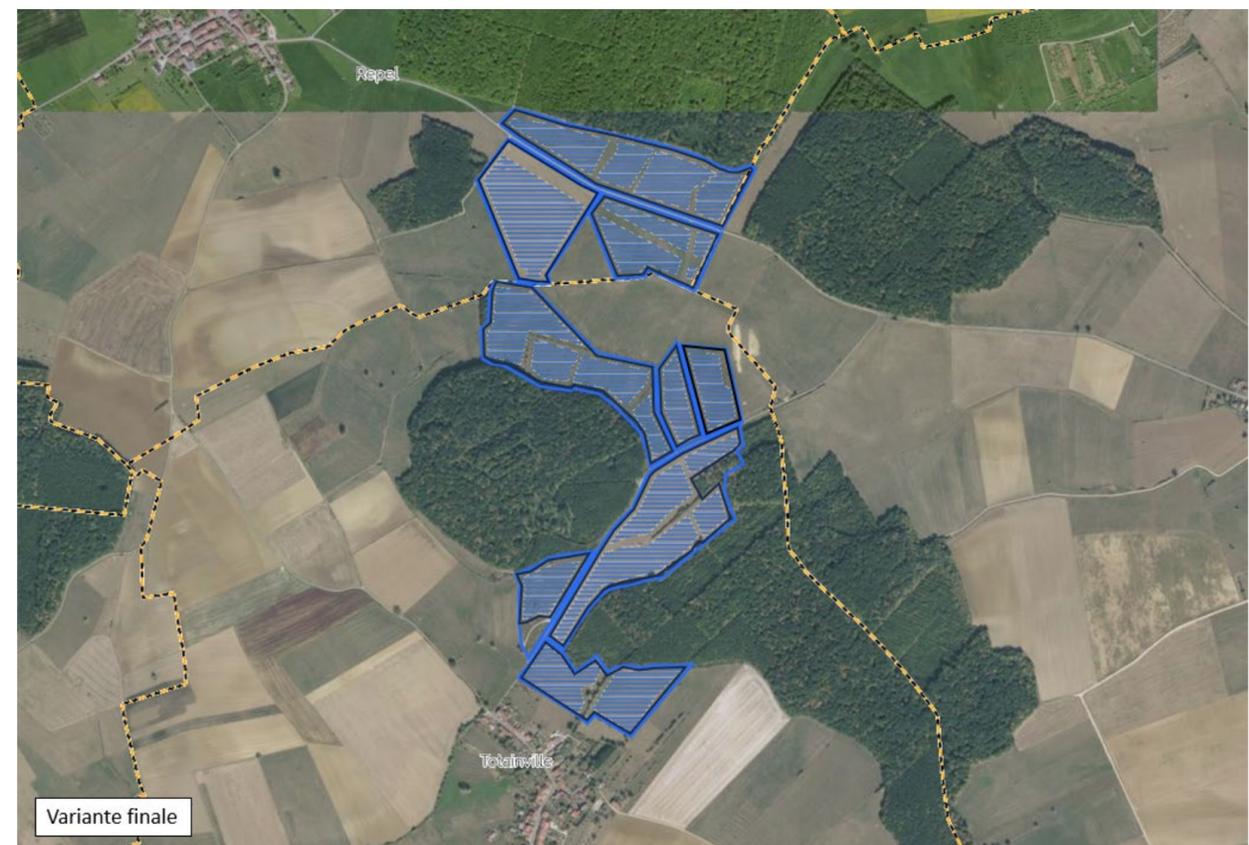
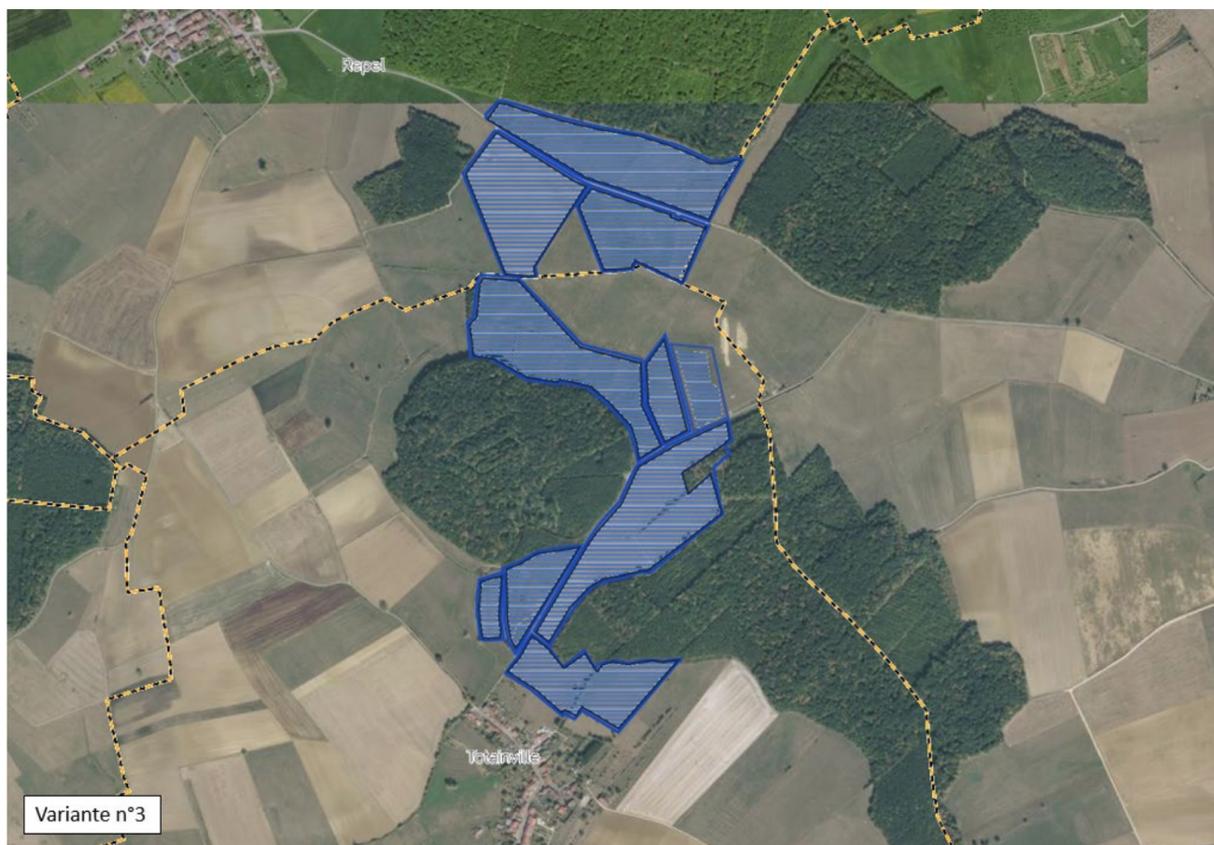
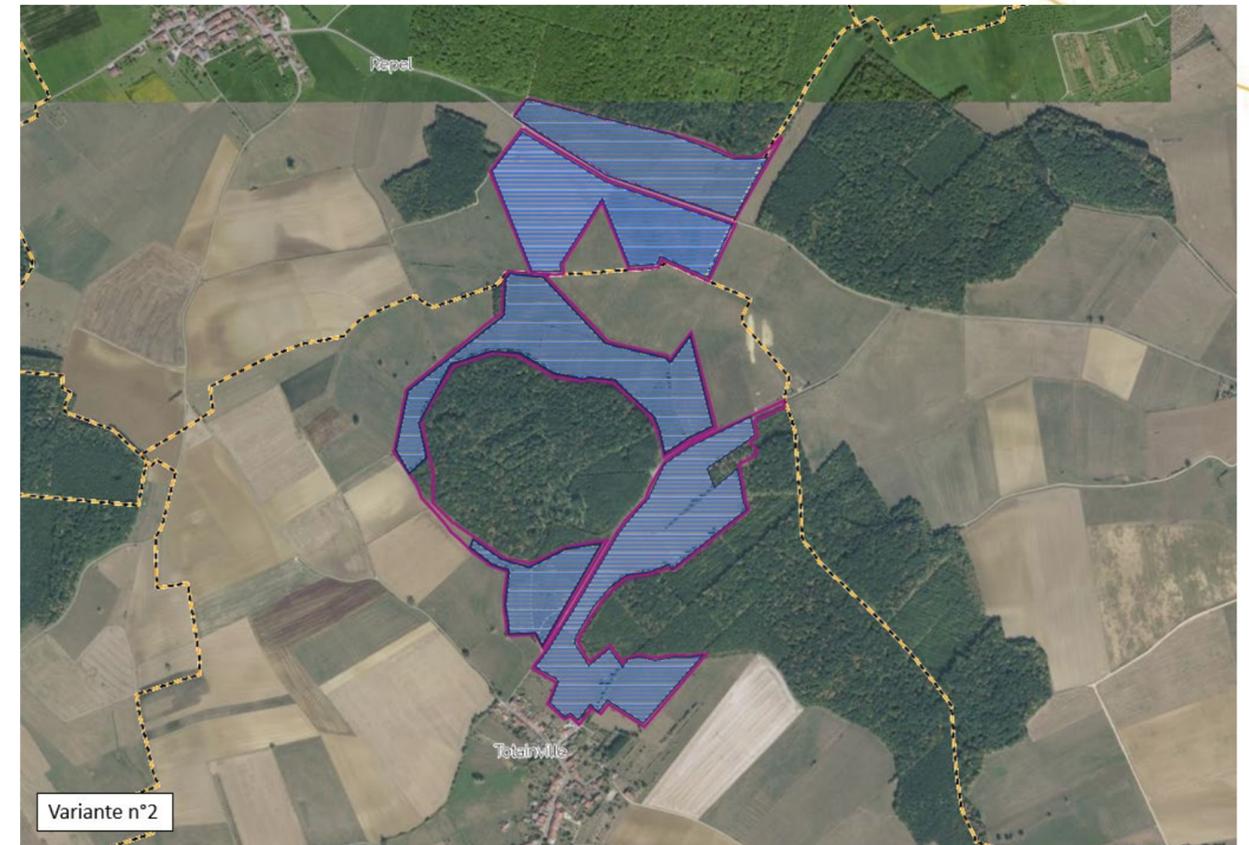
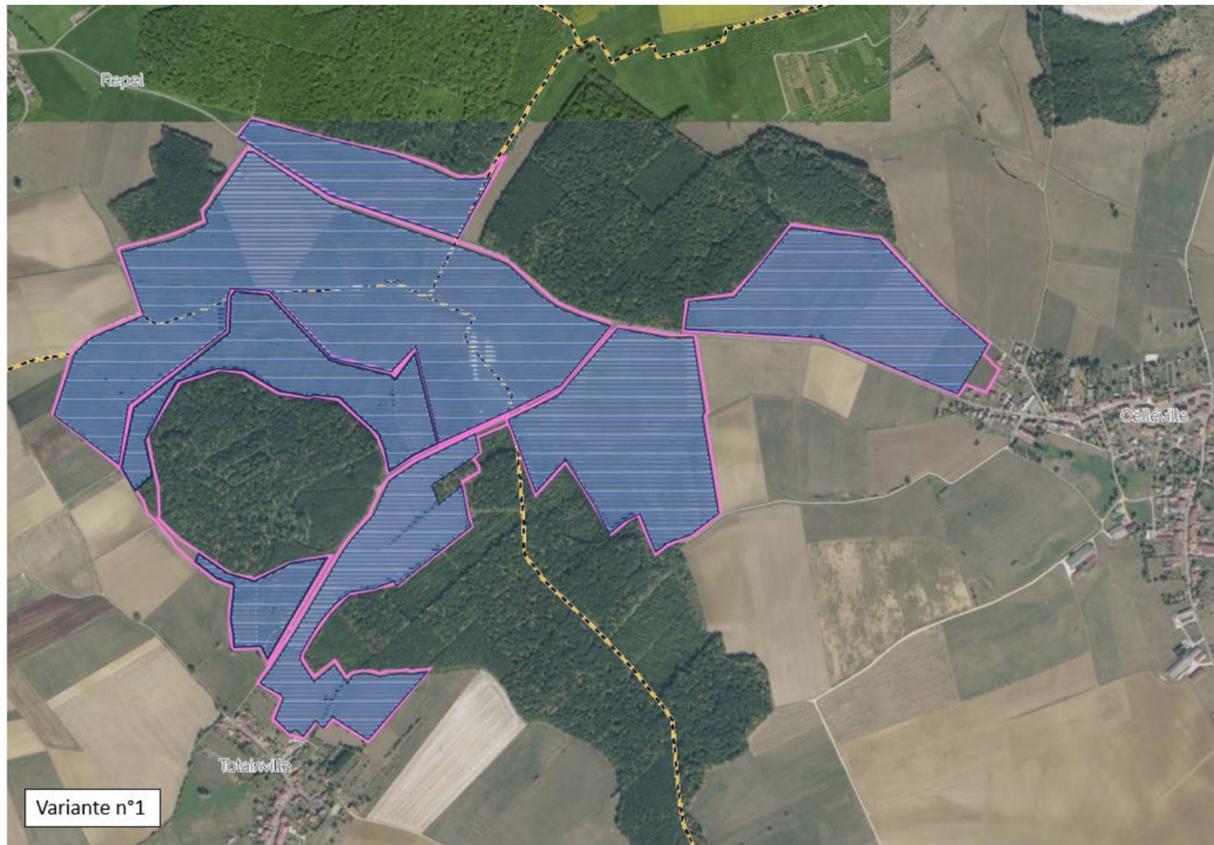


HISTORIQUE DU PROJET



1

ETUDES DES VARIANTES



2

PROJET FINAL



LÉGENDE

- CADASTRE**
- Parcelle
 - Bati
- PROJET**
- Panneaux photovoltaïques
 - Clôture
 - Piste lourde
 - Piste légère
 - Zone de stockage
 - Portail
 - Poste électrique
 - Plateforme poste électrique
 - Réserve incendie
- AGRICOLE**
- Couloir de contention
 - Nourrisseur
 - Râtelier
 - Abreuvoir

04	Mise à jour	CB	ASB	27/02/2024
03	Mise à jour	CB	ASB	31/07/2023
02	Mise à jour	CB	ASB	26/07/2023
01	Création	CB	ASB	23/06/2023
VERSION	DESCRIPTION	DESSINÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	DATE

ÉCHELLE	1 / 2500	FORMAT	A0
---------	----------	--------	----

CODE PROJET	880201	SYSTÈME DE COORDONNÉES	CC48
-------------	--------	------------------------	------

COMMUNE(S) **TOTAINVILLE ET REPEL (88)**

PROJET **CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE
TOTAINVILLE ET REPEL**

PLAN **PLAN DE MASSE**

188 rue Maurice Bâart
CS 57392
34184 Montpellier
Té : 04 67 40 74 00

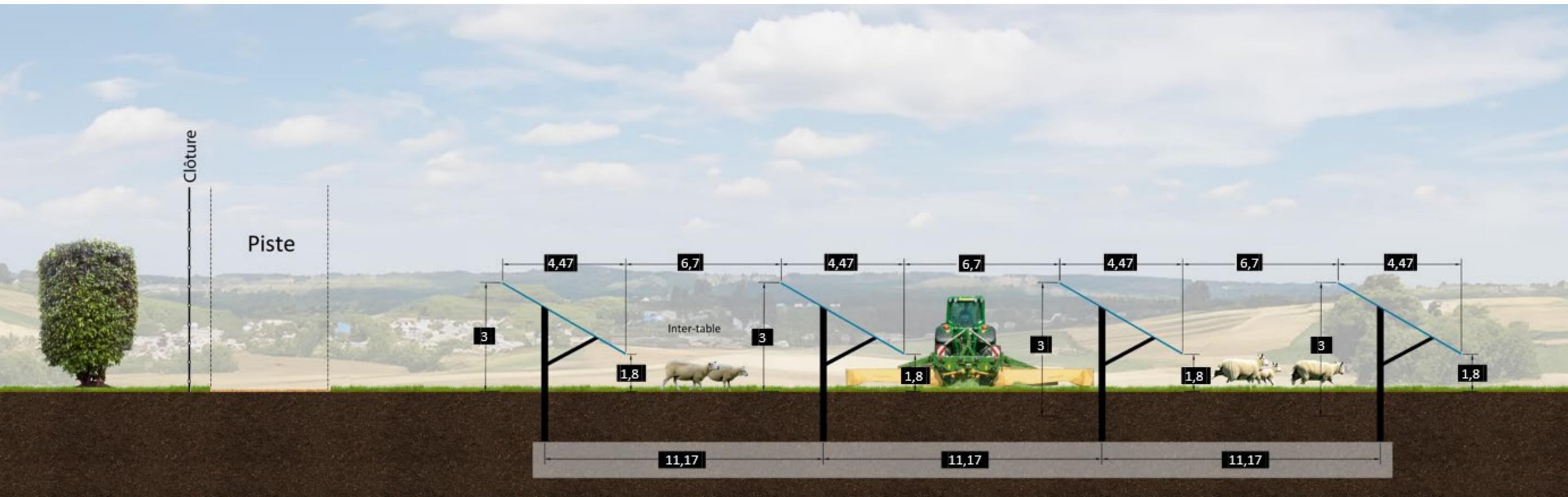


LES INFORMATIONS CLÉS

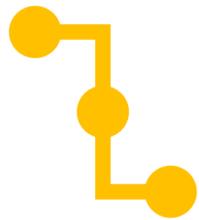
Localisation	Région	Grand-Est
	Département	Vosges (88)
	Communes	Totainville et Repel
	Communautés de communes	Communauté de communes de Mirecourt Dompaire
Projet	Surface clôturée	63,3 ha
	Puissance	34,63 MWc
Aménagements	Hauteur bas de panneau minimum	1m80 à 1m90
	Hauteur haut de panneau	3,1 m
	Espace inter-tables	6,7 m
	Largeur de panneau projetée au sol	4,53 m
	Espacement inter-modules	3cm
	Technologie des modules	Cistallin, panneaux de 610Wc
	Type de support envisagé	Structures fixes monopieux Les panneaux sont au format horizontal de 4 modules sur 6
	Inclinaison de table	15°
	Nombre de modules	56 784
	Postes électriques	10
Production	Temps de fonctionnement à la puissance crête	1220 h/an
	Production annuelle envisagée	~42 280 MWh/an
	Equivalent nombre de foyers alimentés	~9 400, soit ~19 500 habitants*
	Emissions de CO ₂ évitées	~1 270 tonnes de CO ₂ équivalent par an évités
	Durée de vie	40 ans

* Estimation de la consommation d'un ménage de 4509 kWh/an par l'Ademe en 2021

SCHÉMA DE COUPE



- Monopieu
- Hauteur minimale de 1,8m/1,9m selon les exploitations
- Espacement inter-rang : 6,7m
- Distance interpieux : **11,1m**

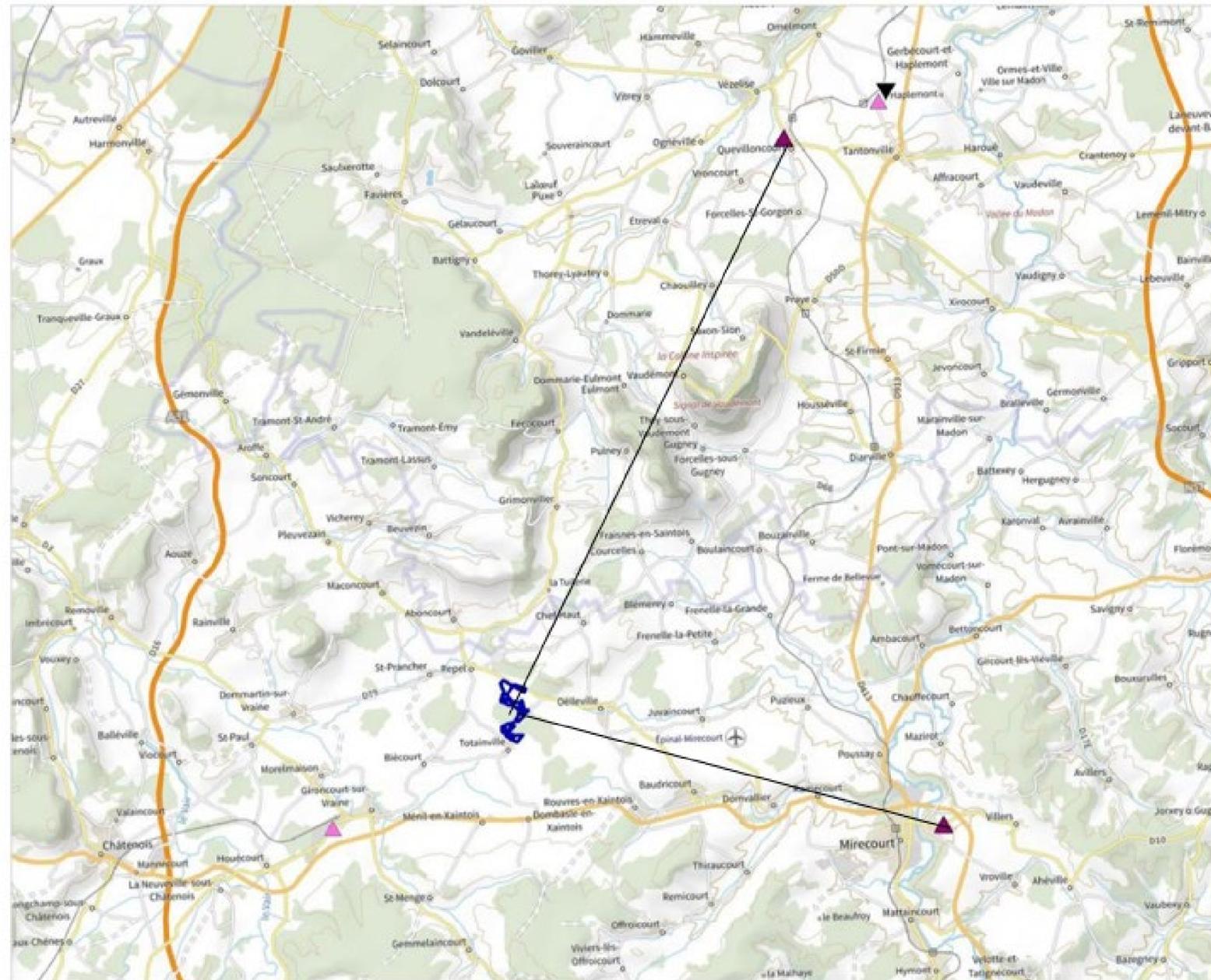


RACCORDEMENT ENVISAGÉ

Projet agricole de Totainville

Carte de localisation

- Zones projets (solaire)
- Surface utile PV
- Postes électriques (S3R et autres)
- Postes HTB/HTA S3R
 - Points de piquage
 - Autres postes



0 6km



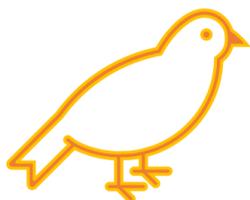
Auteur: Collaborateur Valeco
Sources: Valeco, IGN

Date: 24/01/2023
Projection: RGF 1993 Lambert-93

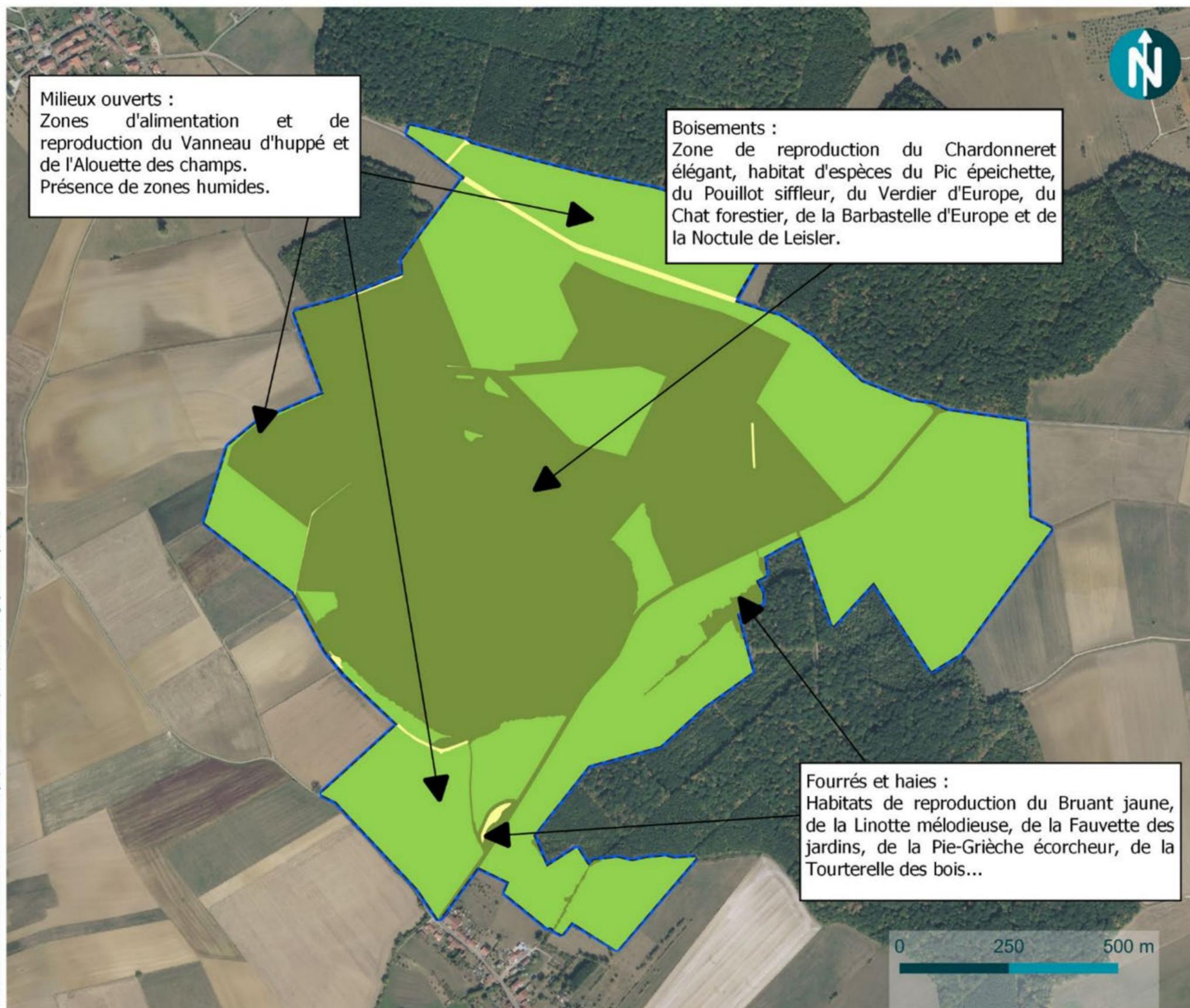
Poste
Mirecourt
Quevilloncourt

Capacité d'accueil
28,4MW
18,6 MW

Distance (par la route)
15 Km par la route
22km par la route



ENJEUX ÉCOLOGIQUES



© VALECO - Tous droits réservés - Sources : © Biotope (2022), © ESRI Shapefile (2022) - Cartographie : Biotope (2022)

Synthèse des enjeux écologiques

Projet de parc photovoltaïque à Totainville (88)

Aire d'étude rapprochée

Enjeu écologique

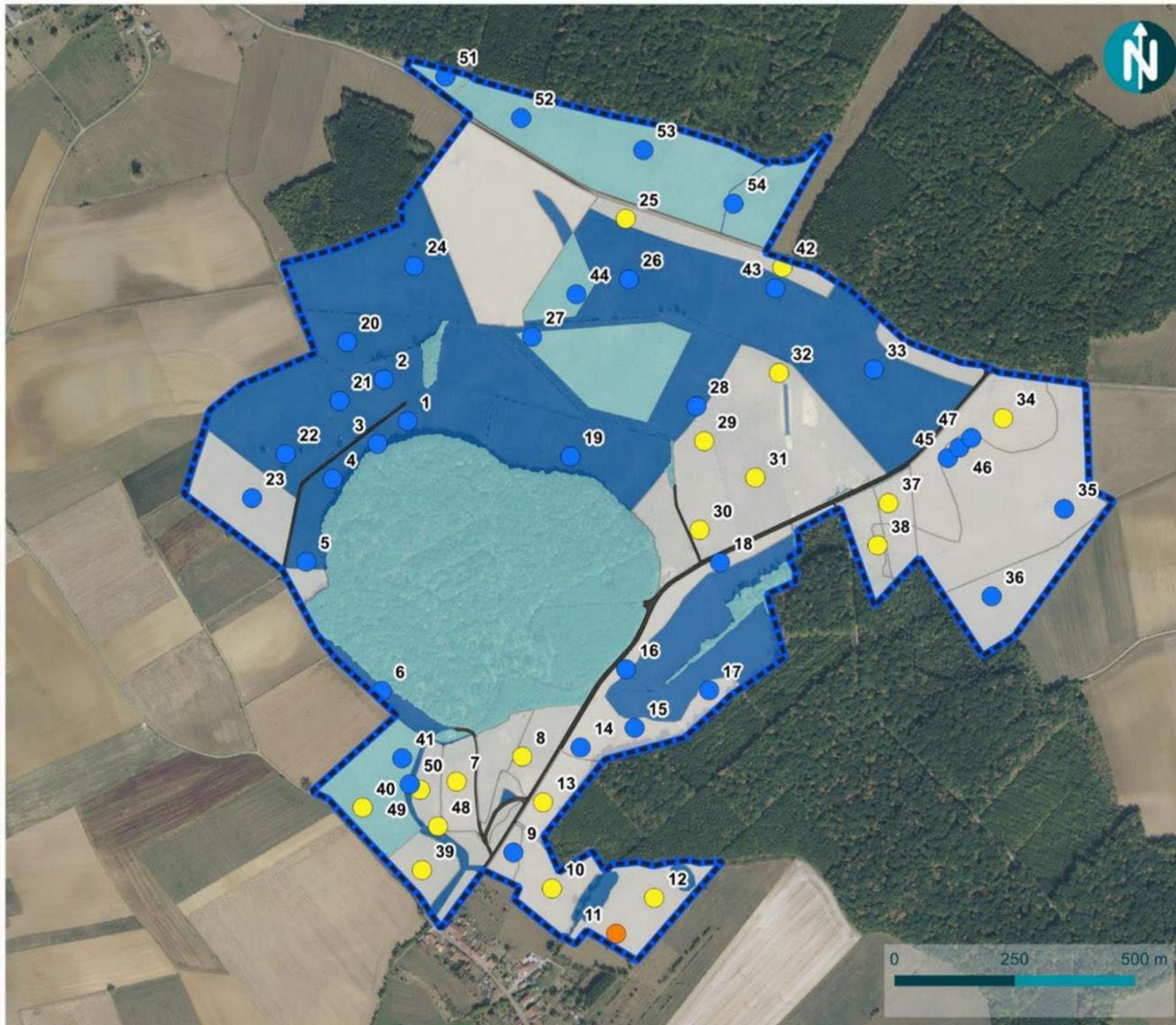
- Faible
- Moyen
- Fort



ZONES HUMIDES

Délimitation des zones humides selon les critères "Habitats" et "sols"

Projet de parc photovoltaïque à Totainville (88)



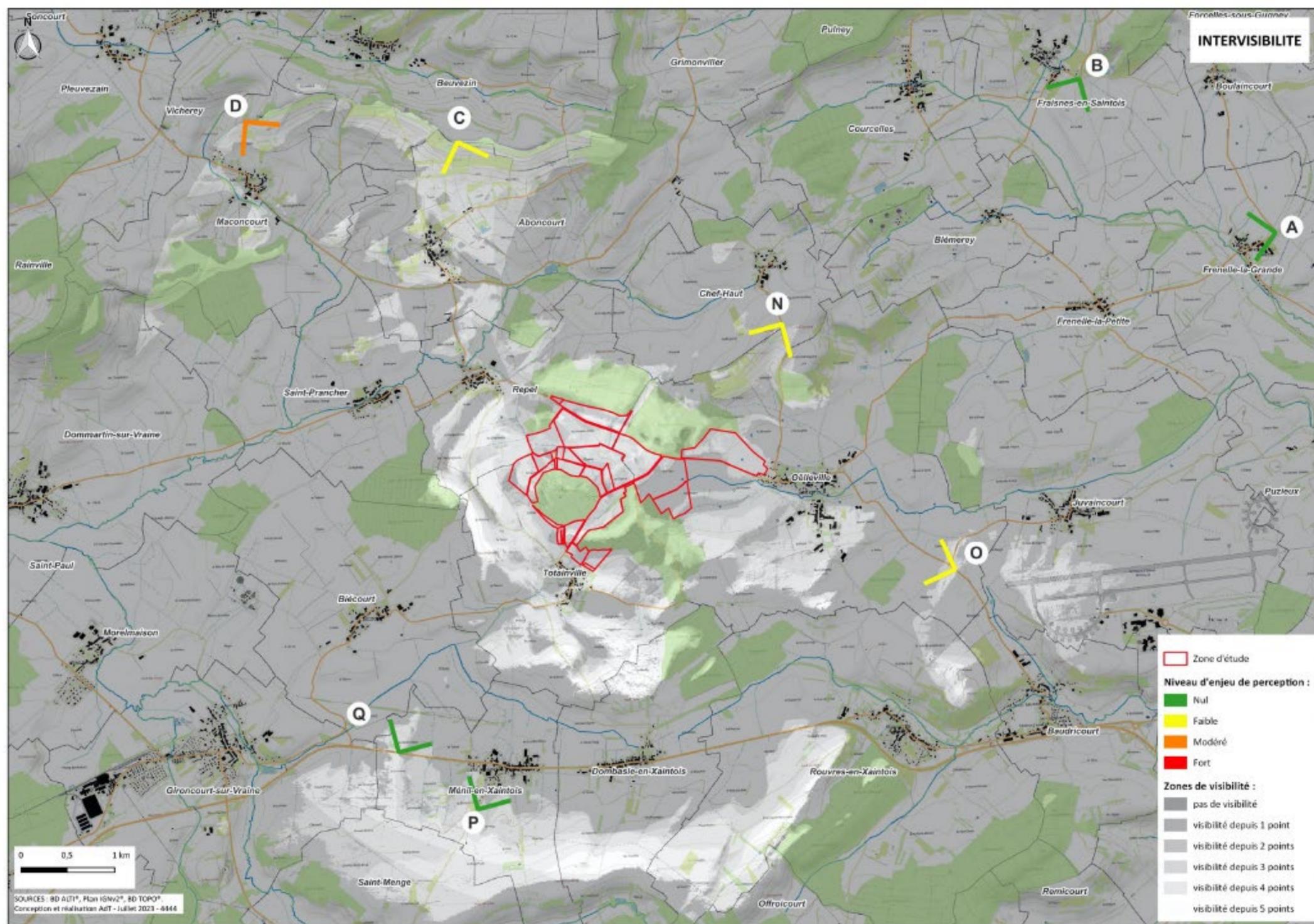
© VALECO - Tous droits réservés - Sources : ©Biotopie (2023), ©ESRI, Shapelle (2023) - Cartographie : Biotopie (2023)

- Aire d'étude rapprochée
- Types de végétation**
- Humide (H)
- Non caractéristique (NC)
- Pro parte (p)
- Imperméabilisé (NC(I))
- Résultats de sondage**
- Humide
- Non humide
- Indéterminé





ENJEUX PAYSAGERS



- o Aucun site classé ou inscrit n'est localisé dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude.
- o Aucun SPR* n'est recensé dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude.
- o Aucun monument historique n'est recensé dans un rayon d'un kilomètre autour de la zone d'étude. Par conséquent, la zone n'est concernée par aucun périmètre de protection des monuments historiques.

INSERTION PAYSAGÈRE



2023/5/30 14:31

INSERTION PAYSAGÈRE



DÉMANTÈLEMENT & REPOWERING



Production des
panneaux PV

Recyclage des
panneaux PV en
fin de vie

soren

Utilisation des
panneaux PV

Collecte des
panneaux PV en
fin de vie

➤ **Financement dès l'achat** des panneaux de la collecte et du recyclage

➤ Panneaux aujourd'hui **recyclés à hauteur de 95 %**

➤ SOREN vient sur place récupérer les panneaux lors du démantèlement

➤ Usine de recyclage à **Saint-Loubès (33)**

➤ Entre 2015 et 2020, plus de 15 000 tonnes de panneaux ont été collectées sans frais pour les détenteurs

➤ **VALECO est responsable du reste du démantèlement**

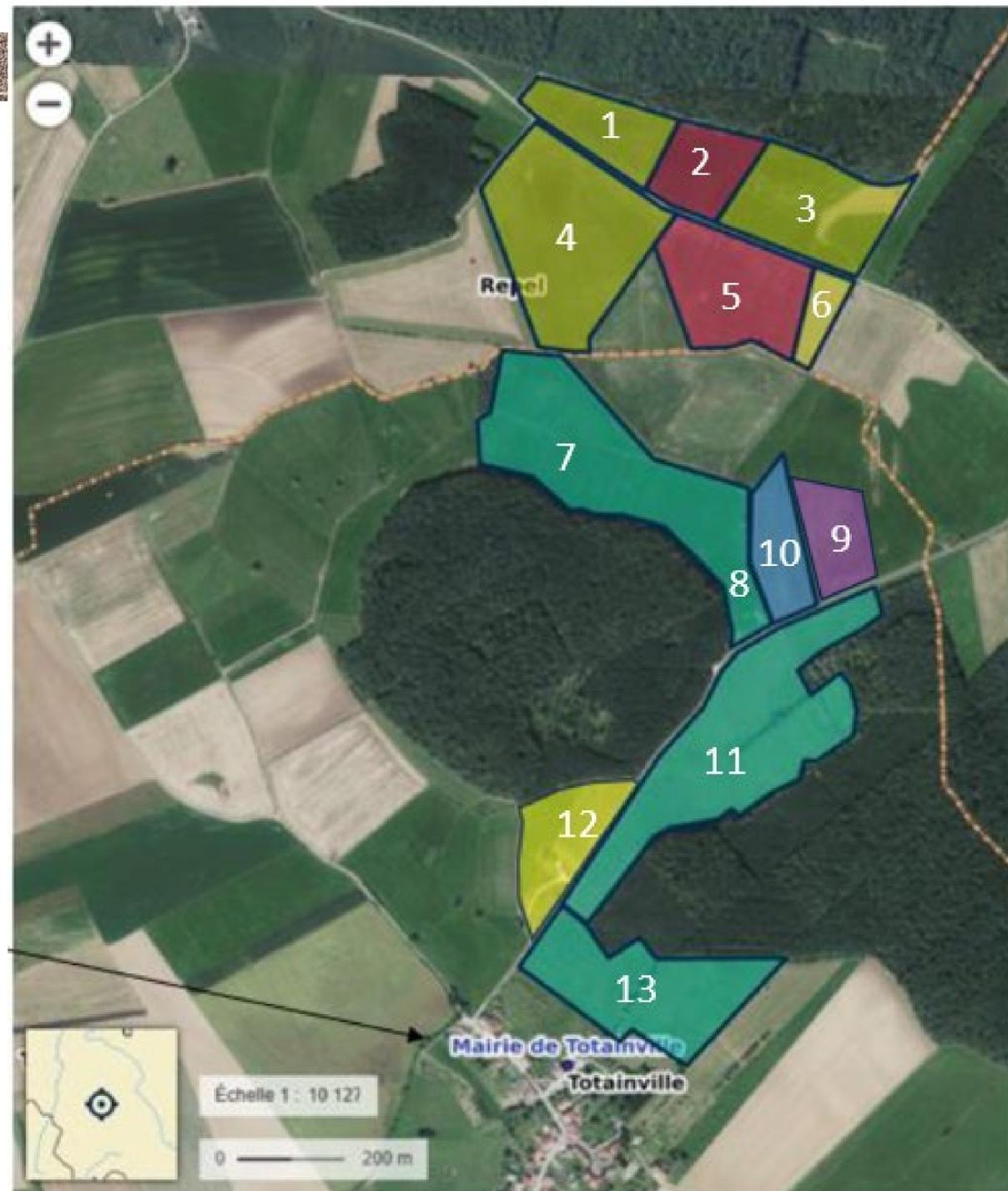
➤ En fin de vie de la centrale solaire, le remplacement des panneaux photovoltaïques par des panneaux **plus performants et puissants** peut être envisagé.

4

UN PROJET AGRICOLE



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES



Projet sur 63,3ha répartis comme :

1 - GAEC X-Milk -> 30,2 ha :

Exploitants : Louis MORLOT (38 ans) et sa conjointe Caroline COMESSE (32 ans)

2 - GAEC de Bicène -> 20,3 ha :

Exploitants : Mathieu LAHAYE (38 ans) et sa sœur Elise LAHAYE (30 ans)

3 - E.I. Remi FLORENTIN -> 7,7 ha :

Exploitant : Rémi FLORENTIN (36 ans)

4 - EARL Petitjean -> 2,4 ha :

Exploitant : Philippe PETITJEAN (34 ans)

5 – GAEC Reconnu des Deux Sites -> 2,4ha

Exploitants : Famille ADAM et Mr BELLO

Pas d'exploitant officiel, location propriétaire équin

DES AMÉNAGEMENTS À PRÉVOIR

Comme dans tous ses projets agrivoltaïques, Valeco et la SEM s'engagent à accompagner les exploitants par **la mise en place d'actions visant à faciliter le travail des exploitants.**

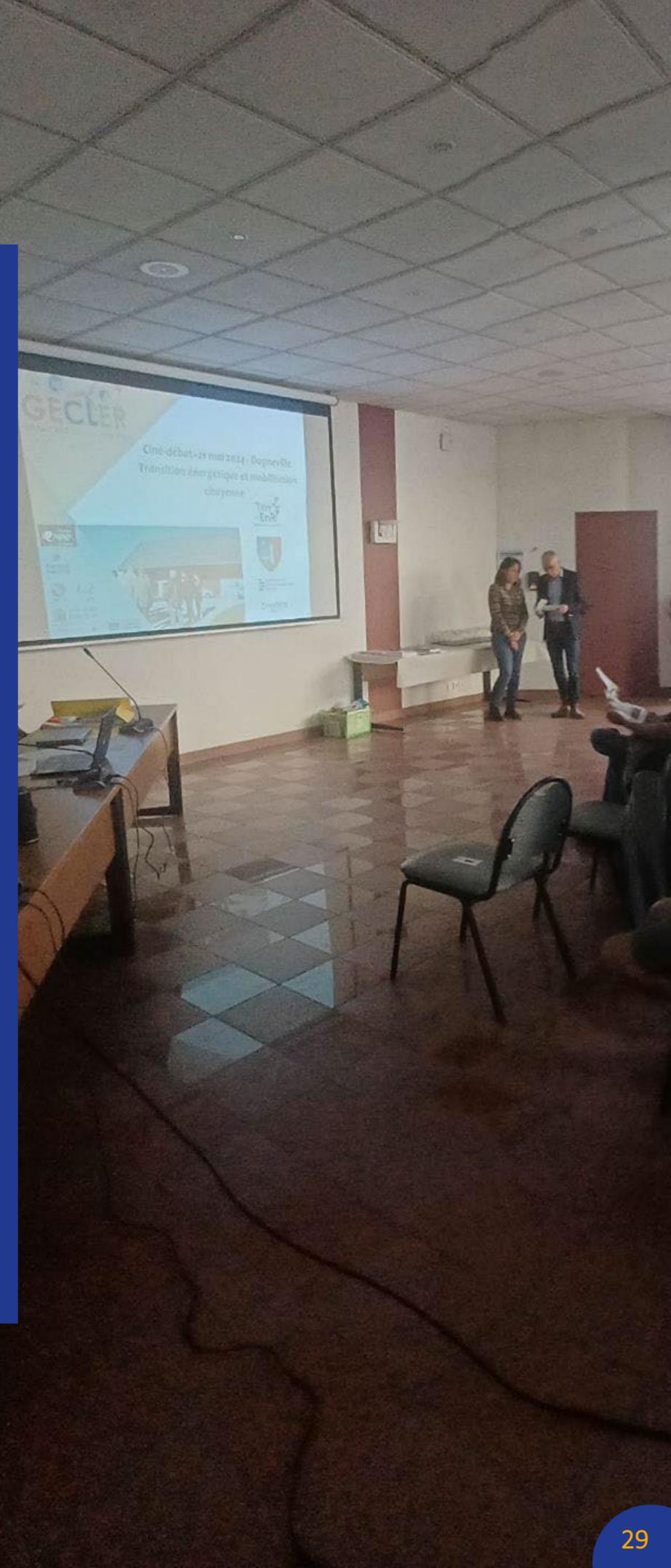
- A l'échelle des exploitations du projet : améliorer leurs matériels et équipements individuels/collectifs

Exemples : fourniture de clôtures fixes et mobiles, installation de points d'eau, fourniture de couloirs de tri/contention, râtelier, matériel spécifique, etc.



5

UN PROJET DE TERRITOIRE





EMPLOIS ET VIE LOCALE

❖ Emploi agricole

- ✓ Pérennisation des emplois actuels
- ✓ Temps partiels ou temps plein pour aider les exploitants

❖ Emploi en phase développement

- ✓ Pérennisation des emplois au sein de la Valeco
- ✓ Recours à des bureaux d'études locaux

❖ Emploi en phase travaux

- ✓ Dynamisation de l'activité économique locale lors de la phase de chantier
- ✓ Recours à des entreprises locales, pour le terrassement, la création de pistes ...
- ✓ Réalisation de suivi écologique avec des bureaux d'études locaux

❖ Emploi en phase exploitation

- ✓ Base de maintenance local à créer
- ✓ Agence VALECO à Dijon
- ✓ Entretien de la centrale



COÛTS ENVISAGÉS DU PROJET



➤ Coût en phase de développement : ~180 000€

CATÉGORIE DE DÉPENSE	COÛT (€ HT)
Etudes environnementales	50 000 €
Etude topographique	10 000 €
Etude impacts et paysage	16 000 €
Etude hydraulique	13 000 €
Etude préalable agricole	74 000 €
Géomètre	2 500€
Impressions	1 200 €
Architecte	3 000 €
Reprises d'études	4 000 €
Enquête publique	6 000 €
Frais de déplacement	1 000 €
TOTAL	180 700€

➤ Coût envisagé de construction : ~25 500 000€ (dont 7 000 000 € pour les panneaux photovoltaïque)

➤ Coût envisagé de fonctionnement annuel : 650 000 €

➤ Revenus estimés issus de la vente d'électricité : 62€/MWh

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

3 taxes :

➤ **TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB) :**

Perçue par la Commune/Conseil Départemental et ponctuellement par l'EPCI

➤ **CONTRIBUTION ECONOMIQUE ET TERRITORIALE (CET):**

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : Répartition selon taux CFE entre l' EPCI et la commune

➤ **IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX (IFER) :**

- - 20% à la commune
- - 50% à la communauté de communes
- - 50 % au département

	Commune de Totainville	Commune de Repel	CC de Mirecourt Dompaire	Département
TFPB	3 000 €	2 000€	1 000€	-
CET	-	-	4 000€	-
IFER	10 000€	8 000€	44 000€	26 000€
Total	13 000€	10 000€	49 000 €	26 000 €

➤ **Redevances locatives :** Indemnités perçues au titre de l'implantation sur des parcelles communales

PARTICIPATION A LA VIE LOCALE



Valeco s'engage dans la vie du territoire auprès des entreprises mais aussi des associations, dans la création d'emplois locaux, pour la réalisation d'outils pédagogiques, de visites de parcs, d'intervention dans les écoles, sponsoring d'associations, etc.

Actions déjà réalisées sur des projets Valeco :

- VISITES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES
- INAUGURATIONS
- MAISON DES CHASSEURS
- MAISON DU VENT
- TABLE D'ORIENTATION
- KIOSQUE A VOCATION PEDAGOGIQUE
- INTERVENTION DANS LES ECOLES
- PARTICIPATION EVENEMENTS SPORTIFS & CULTURELS
- CREATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES





Anne-Sophie BONABAL

Chef de Projets Photovoltaïque
annesophiebonabal@groupevaleco.com
06 40 43 97 13

Lea LEMERCIER

Chef de Projets Photovoltaïque
lealemercier@groupevaleco.com
06 44 30 84 68

Maxime LOZOU PONE

Chargé d'opération
maxime.lozupone@terr-enr.fr
06 38 79 79 58